

Plan de relance aéronautique CORAC/Soutien à la R&D

DGAC



Cadrage du plan de relance



- › Faire de la France l'un des pays les plus avancés dans les technologies de l'avion propre
- › Faire levier sur la décarbonation de la flotte mondiale
- › Sauvegarder l'emploi de R&D et les compétences de sa filière aéronautique
- › L'accélération des dépenses de R&D doit irriguer toute la filière sur le territoire
- › Doté de 1,5 milliards d'euros sur les 3 prochaines années dont 300 millions d'euros dès 2020

Le référentiel CORAC / Plan de Relance



- Un agenda de programmes à préparer sur cette durée : le « masterplan »
- Une vision des efforts technologiques sur 10 ans, cotée à plus de 10 Mds€
- Organiser les efforts de tous suivant les axes du masterplan et les feuilles de routes technologiques associées (énergie, compétitivité, opérations), en maximisant les synergies et la synchronisation des efforts



Priorités et fonctionnement concernant les PME-ETI



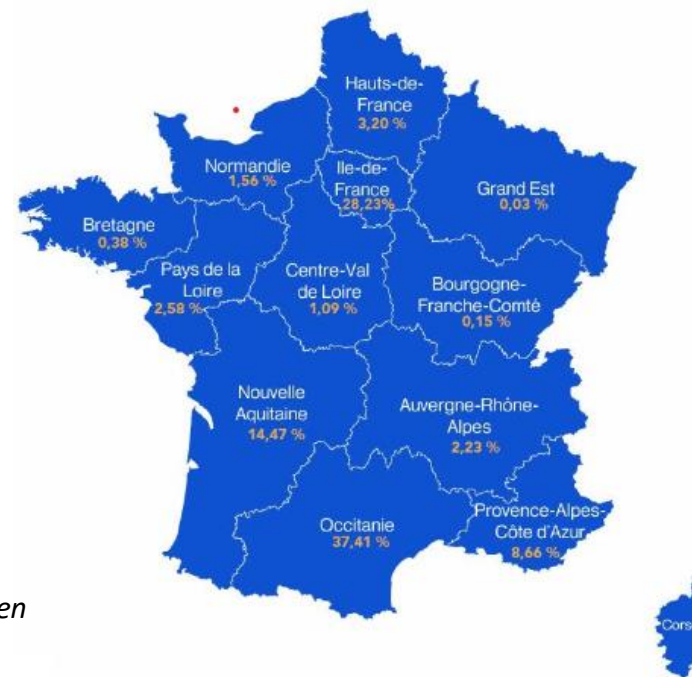
- ▶ Aider les entreprises de la supply chain qui souffrent de la baisse d'activité des OEM, et qui ont la capacité de mener un effort R&T, en les soutenant sur des projets de R&T permettant la préservation de leurs compétences / marchés (*le plus souvent, dans une logique de rebond où d'autres outils de soutien public sont mobilisés aussi*)
- ▶ Conserver pour les PME-ETI, autant qu'il est possible et nécessaire, un principe de synchronisation des efforts R&T avec ceux des grands groupes, qui est très ancré dans le fonctionnement du CORAC (*DGAC ≠ guichet de financement de l'innovation*)
- ▶ Nous répondons à toutes les sollicitations émises, en apportant un éclairage sur les orientations CORAC pertinentes pour ajuster la stratégie de l'entreprise qui nous sollicite, et en aidant à bâtir la meilleure option pour le projet (*soutien de la PME en stand-alone/proposition de partenariats entre PME/recherche de partenariats avec une GE/sous-traitance d'une GE*).
- ▶ Pour éviter la concurrence entre dispositifs nationaux (notamment fonds de modernisation sectoriel DGE), point d'entrée unique national PME qui propose ensuite aux entreprises, avec le GIFAS, une orientation soit vers la DGAC soit vers la DGE. Nous ne faisons pas d'AMI ou d'AAP, nous contacter:
 - corac-pme@gifas.fr
 - patrick.bodenan@aviation-civile.gouv.fr

Bilan financier et contractuel 2020 (DGAC - Plan de Relance)



- 40 projets accompagnés, 152 conventions d'aides :
 - 41 : petits équipementiers, PME et ETI
 - 24 : organismes de recherche
- total engagé de 300 M€ :
 - 7,3% : petits équipementiers, PME et ETI
 - 5,4% : organismes de recherche
- Pays de la Loire environ 3%

effet redistributif de la sous-traitance non pris en compte dans l'analyse: 30% en moyenne des soutiens pour ce qui concerne 2020



En 2020, 117 sites aéronautiques
ont reçu des soutiens à la R&D (projets du CORAC)
dans le cadre du Plan de Relance



Bénéficiaires 2020 :

Armor solar power films
Hutchinson Jehier
Daher
Europe Technologies
Thales SIX

